

Le choix du Consultant pour le renforcement des capacités se fera par la sélection fondée sur la qualité et coût (SFQC/PM) parmi une liste restreinte des bureaux

performante. Le renforcement des capacités concerne au moins 60 agents du MHUR dans divers thèmes à savoir : le système d'information géographique (SIG), la télédétection ; la géophysique ; l'information appliquée au suivi-évaluation ; la passation des marchés publics et contrats ; l'étude d'impacts environnementale et sociale (EIES) ; la planification des projets et programmes, et la secrétaire

Le Présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) suit l'Avis Général de Passation des Marchés (AGPM), qui a été publié sur les sites de la Banque Islamique de Développement et de DG MARKET le 17 Décembre 2019. Le Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale (MHUR) à travers la Coordination Nationale du Projet d'Infrastructures d'Eau Rurale dans les régions de l'Ennedi-Est et de Wadi-Fira (PIER-EW), invite les consultants à présenter leur candidature en vue de l'établissement de la liste restreinte pour la sélection d'un Consultant chargé

du renforcement des capacités des agents du MHUR. Le Gouvernement de la République du Tchad a obtenu un Prêt de la Banque Islamique de Développement (BID) en vue de financer le Projet d'Infrastructures d'Eau Rurale dans les régions de l'Ennedi-Est et de Wadi-Fira (PIER-EW), et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour financer les services d'un consultant chargé du renforcement des capacités des agents du Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale sur divers thèmes relatifs à la durabilité des ouvrages réalisés.

ETABLISSEMENT DE LA LISTE RESTREINTE POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT CHARGE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS DU MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE URBAINE ET RURALE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

*Projet d'Infrastructures d'Eau Rurale dans les Régions de l'Ennedi Est et de Wadi-Fira
Accord de Prêt N° TCD-1010 du 19 juin 2018*

REPUBLIQUE DU TCHAD
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE URBAINE ET RURALE
DIRECTION GENERALE DU MINISTERE
DIRECTION GENERALE TECHNIQUE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT



de consultants des pays membres de la BID. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'emprunteur de le retenir sur la liste restreinte. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8 heures à 15 heures du lundi au jeudi et le vendredi de 7 heures à 12 heures.

La Coordination Nationale du PIER-EW, derrière les Villas des Hôtes et le Ministère du Pétrole et des Mines.
BP 1769 N'Djamena-Tchad. Tél. : (00235) 22520757 ou +235 66 28 61 65 E-mail: projetpierew@gmail.com.

Les critères devant permettre de sélectionner les Consultants pour l'établissement de la liste restreinte (6 bureaux maximum) sont :

- a) Le consultant est éligible en vertu des règles de la Banque Islamique pour Développement ;
- b) Le consultant possède les références et les compétences nécessaires pour l'accomplissement de la mission ;
- c) Le consultant possède l'expérience et la performance dans le domaine particulier de services ;
- d) Le consultant ne doit pas se trouver dans un conflit d'intérêts résultant d'un avantage compétitif.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 7/9/2020 à 10 h 00 mn et y porter expressément la mention « Manifestation d'Intérêt, relative aux services de consultant chargé de la formation pour le renforcement des capacités des cadres du Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale ».

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le même jour à 11 h 00 mn dans la salle de réunions du Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent y assister.

LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DU MINISTERE

NOUR SALEH HAGGAR



Ministère de l'Hydraulique Urbaine et Rurale
Unité - Travail - Progrès
REPUBLIQUE DU CHAD

13 AOUT 2020